

## Licence LLCER, Licence LEA : éléments de réponses

### Ma pratique des langues

#### Une exigence de pratique nourrie et diversifiée

Une licence de langues (LLCER ou LEA) requiert un goût pour la langue qui englobe l'expression et la compréhension - écrites et orales-, la traduction, la grammaire aussi bien que la culture, l'histoire et l'actualité des pays des aires géographiques concernées.

Pour réussir au mieux, il est aussi indispensable de posséder de solides connaissances en langue française.

D'une façon générale, il importe d'acquérir une bonne culture générale au-delà des connaissances apportées et travaillées en cours.

S'informer sous diverses formes, lire, échanger dans des cadres variés, s'ouvrir à des expériences et partir à l'étranger sont autant de moyens pour y parvenir et constituent une exigence à remplir en licence.

#### Un accompagnement pour se mettre à niveau

Un test de positionnement passé avant le début des cours dans le cadre de la procédure d'inscription permet d'évaluer vos compétences dans la langue ou les langues choisies comme langue(s) du diplôme. Selon vos compétences vous pourrez bénéficier d'un dispositif de soutien. Toutefois le soutien n'est efficace que si l'étudiant y est actif et travaille assidument.

Intégrer la L1 LLCER ou la L1 LEA en débutant est possible : pour l'allemand et le russe en LLCER, pour l'allemand, l'arabe, le chinois, le japonais et le russe en LEA. Dans ce cas il est obligatoire d'effectuer une année préparatoire à la licence dite L1 débutant. Elle est consacrée à un apprentissage intensif de la langue. La licence s'effectue alors en quatre ans.

### Mes centres d'intérêt

#### LEA ou LLCER : tenir compte de vos centres d'intérêt

Les deux licences ont des enseignements-socles de civilisation, grammaire, traduction, pratique de la langue dont les contenus deviennent progressivement plus spécialisés de la L1 à la L3.

Cependant l'orientation culturelle de la licence LLCER et l'orientation économique et sociale de la licence LEA introduisent des différences notables en matière d'enseignements. Connaître vos centres d'intérêt importe donc pour faire le bon choix.

Dans tous les cas, il vous faut mettre à profit la possibilité d'un séjour à l'étranger pendant vos études. Diverses possibilités existent : année d'échanges Erasmus, stage, initiative étudiante. Toutes sont encadrées par des enseignants-tuteurs.

Effectuer un stage au cours de vos études représente un premier pas essentiel vers le monde du travail. Le stage est donc obligatoire et doit être validé en L1, L2 (recommandé) ou L3. Il peut se décliner sous différentes modalités. L'université propose un accompagnement pour vous aider dans vos démarches.

## Contenus et aptitudes en licence LLCER (Langues, Littératures, Civilisations Etrangères et Régionales)

La licence LLCER est une filière linguistique à dominante culturelle qui combine l'étude de la langue (grammaire, vocabulaire, phonétique, linguistique) et l'approche culturelle et historique (littérature, arts, civilisation, patrimoine culturel).

Les enseignements s'appuient sur des documents littéraires, historiques et journalistiques avec des supports textuels, visuels (peinture, BD...) et audiovisuels (cinéma, théâtre...) plongeant dans l'univers culturel des pays étudiés.

Cette filière permet de devenir spécialiste de la langue étudiée ainsi que de la culture des pays concernés.

Pour ceux qui souhaitent se diplômer dans deux langues, l'université propose un choix de **doubles licences LLCER** (uniquement sur le site de Grenoble) : anglais-allemand, anglais-espagnol, anglais-italien, anglais-russe.

Pour ceux qui souhaitent associer une autre discipline à la licence LLCER, il est possible de choisir un cursus bi-disciplinaire, en associant à la langue LLCER (**majeure**), une autre discipline (**mineure**).

**Avec la majeure LLCER, les mineures possibles sont :**

Majeure LLCER	Mineure
Allemand	Sciences du langage
Anglais (Grenoble et Valence)	Lettres modernes (Grenoble et Valence) Sciences du langage
Espagnol	Sciences du langage
Italien	Lettres modernes
Russe	Sciences du langage

## Poursuites d'études après une LLCER

Dès la L1 et tout au long de votre licence, l'université met en place des enseignements et des actions pour vous accompagner dans la découverte des métiers et la construction de vos projets.

Après une licence LLCER, 2/3 des étudiants se dirigent vers les métiers de l'enseignement et de la formation. D'autres poursuites d'études sont également accessibles en fonction de l'offre de formation complémentaire que vous aurez suivie. Vous pourrez choisir entre plusieurs familles de métiers.

**Les modules de pré-professionnalisation possibles à Grenoble :**

- Métiers de l'enseignement et de la formation
- Métiers du patrimoine, de la culture et de la création
- Métiers de la traduction
- Métiers du langage et de la communication
- Métiers du management et de la coopération internationale
- Métiers des humanités numériques
- Métiers des bibliothèques et de l'édition

**Les modules de pré-professionnalisation possibles à Valence :**

- Métiers de l'enseignement et de la formation
- Métiers de la culture
- Métiers de la traduction, du management et de la coopération internationale

Vous pourrez ainsi choisir, par exemple, d'intégrer une licence information-communication (bac +3), une licence professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation Web (Bac+3) ou de poursuivre en master (Bac+5).

## Contenus et aptitudes en licence LEA (langues étrangères appliquées)

La licence LEA combine l'étude de **deux langues vivantes étrangères** de même niveau (grammaire, traduction, expression, civilisation) et des sciences sociales (droit, économie, gestion) ou de l'information-communication. Le choix entre sciences sociales et information-communication s'effectue à la rentrée.

Si vous choisissez de suivre les enseignements d'information-communication en L1-L2 ou L2, vous aurez la possibilité en 3<sup>e</sup> année de vous orienter en L3 Information-communication.

Les compétences techniques et linguistiques que vous développerez vous permettront de communiquer, négocier et gérer des projets en français et en langues étrangères.

## Poursuites d'études après LEA

Dès la L1 et tout au long de votre licence, l'université met en place des enseignements et des actions pour vous accompagner dans la découverte des métiers et la construction de vos projets.

Ce cursus pluridisciplinaire ouvre des poursuites d'études variées : management international, marketing, traduction technique (commerciale, juridique,...), développement du tourisme, langues et technologie, information-communication, ...

Vous pourrez choisir entre plusieurs familles de métiers :

### Les modules de pré-professionnalisation possibles à Grenoble :

- Métiers du management et de la coopération internationale
- Métiers de la traduction
- Métiers du langage et de la communication
- Métiers de l'enseignement et de la formation
- Métiers du patrimoine, de la culture et de la création
- Métiers des humanités numériques
- Métiers des bibliothèques et de l'édition

### Les modules de pré-professionnalisation possibles à Valence :

- Métiers de la traduction, du management et de la coopération internationale
- Métiers de l'enseignement et de la formation
- Métiers de la culture

Il est également possible de se diriger vers le professorat des écoles à condition de suivre des enseignements liés aux métiers de l'enseignement dans le cadre de l'offre de formation complémentaire.

Par contre pour devenir professeur de langues en collège/lycée, il est recommandé d'intégrer une licence LLCER.

Vous pourrez ainsi, par exemple, choisir d'intégrer une licence information-communication (bac +3), une licence professionnelle Métiers du commerce international ou une licence professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation Web (Bac+3), ou de poursuivre en master (Bac+5).